

La cire anti-hylobe Ekovax

L'hylobe est en France le plus important ravageur des jeunes reboisements résineux. Ce charançon qui se reproduit dans les souches peut anéantir une plantation en quelques jours en mordant la tige des jeunes plants. La progressive interdiction des insecticides contrarie fortement la lutte contre ce ravageur. Après Merit, retiré en septembre 2018, Forester pourrait subir le même sort.

Les barrières physiques constituent une alternative intéressante. L'une d'entre elles, Ekovax, est une protection à base de cire qui enrobe la tige du plant pour empêcher les morsures. Ce procédé mis au point en Suède a été introduit en France en 2017 par les pépinières du Haut-Limousin, premier établissement à s'équiper de la machine permettant d'appliquer la cire. 50 000 plants de douglas sortis chaque année de la pépinière ont été mis en place par la coopérative Unisylva qui a la volonté de supprimer les intrants phytosanitaires en forêt. Avec trois ans de recul, Emmanuel Patigny, directeur de l'agence Limousin, juge positivement le produit. « Il est difficile de donner une tendance chiffrée tant les attaques sont aléatoires, localisées par taches dans les plantations, d'intensité variable et imprévisibles dans le temps. Je constate qu'Ekovax n'empêche pas l'attaque de l'hylobe. Cependant, le fait de protéger le collet et la partie inférieure de la tige principale reporte l'attaque sur les parties ramifiées de l'arbre. De ce fait, il n'y a pas d'annélation complète de la partie basale du plant, la circulation de la sève n'est pas

coupée complètement. Les attaques diffuses sur la partie sommitale certes affaiblissent le plant, mais la résilience des résineux, notamment le douglas, fait que leurs chances de survie sont plus élevées. La deuxième année, la cire s'écaille, mais le produit restant suffit souvent à préserver le plant de l'annélation complète et donc de la mort. Les années suivantes, les plants sont suffisamment vigoureux pour résister à une prolifération raisonnable de l'hylobe. »

En 2019, Caroline Garnier, pépiniériste dans le Morvan, a fait l'acquisition de la machine après un déplacement en Suède. « Notre démarche est écologique et humaine, souligne la professionnelle, nous ne voulons plus utiliser de produit chimique pour le bien de la forêt mais aussi pour la santé de nos employés et des planteurs. » 100 000 plants ont été traités en 2019 et la pépinière espère faire mieux lors de la campagne qui démarre. On peut regretter qu'elle n'ait bénéficié d'aucune aide pour cet investissement de près de 40 000 euros. Chez les reboiseurs, le principal reproche formulé à l'encontre d'Ekovax est son coût. L'application de la cire en pépinière est facturée 30 à 40 centimes/plant. « Certes, à la plantation, ce coût paraît élevé, mais il faut le comparer avec le coût des interventions préventives et curatives que l'on réalisait avec Forester ou Suxon Forest et le coût d'un éventuel regarni. L'Ekovax devient alors une solution compétitive », estime Emmanuel Patigny.

Pascal Charoy

01. La cire enrobe la base de la tige.
@Pascal Charoy



FICHE TECHNIQUE

- Coût par plant : 0,30 à 0,40 € HT
- Durée de vie de la protection : plus d'un an
- Distributeur France : Solutions et plants

+ LES PLUS

- Protection biodégradable
- Répond aux attaques étalées dans le temps

- LES MOINS

- Ne tue pas l'insecte
- N'empêche pas les morsures en tête de plant

Vous venez d'acquérir du matériel neuf et vous souhaitez nous en parler ? Contactez-nous par mail ou téléphone :

**p.charoy@ohwood.fr
06 79 74 88 81**

02 et 03. La cire est appliquée en pépinière. @DR.

